"Il faut vraiment être à bout pour en arriver là"

SEYNE-LES-ALPES Le personnel de l'hôpital poursuit le mouvement de grève

À l'appel de la CGT, une cinquantaine de personnes a participé à l'action visant à dénoncer les problèmes qui secouent l'Établissement Public de Santé de la Vallée de la Blanche, notamment l'autoritarisme de la directrice déléguée et le sous-effectif permanent (voir notre édition du jeudi 27 juillet). Ces problèmes remontent à quelque temps déjà puisque dès 2014, le personnel avait alerté l'ARS (Agence Régionale de Santé) au sujet du manque de personnel, tandis que les relations avec la directrice déléguée ont été compliquées dès son arrivée en 2015.

À la quasi unanimité, le personnel qui soutient cette action à 80%, a jugé les propositions de la direction insuffisantes et décidé la poursuite du mouvement. / PHOTO G.M.

2 personnels pour 54 lits le soir

"*Depuis, c'est de pire en pire à tous les niveaux*", commente un agent qui a travaillé 25 nuits de plus que prévu en quelques mois. "*Il y a actuellement une cinquantaine d'agents. On parlait de 70 lors de l'inauguration en 2014!*"

"*Une grève à l'EPS Seyne, c'est historique, le personnel est très motivé et il faut vraiment être à bout pour en arriver là*", explique un autre agent les larmes aux yeux, presque étonné d'avoir osé participer à ce mouvement social. Et qui a peur des sanctions tant la crainte de la directrice déléguée est grande, la CGT parlant même de management par la terreur. "*À la limite de la maltraitance, allant jusqu'à la menace et à l'insulte*", précise un agent qui n'a plus bénéficié de ses deux jours de repos consécutifs légaux depuis longtemps. "*Ce personnel est pourtant venu aider bénévolement lors du déménagement dans le nouvel établissement*", souligne William Maury, secrétaire-adjoint de l'UD CGT santé. "*Ici, on travaille avec des humains, nos aînés qu'il faut traiter dignement, pas avec des bagnoles*". Plusieurs familles de résidents étaient d'ailleurs présentes pour soutenir les agents. "*Elles courent tout le temps et font tout ce qu'elles peuvent*", indique celle-ci tandis qu'une autre dit avoir assisté à une réunion au cours de laquelle la directrice déléguée "*parlait comme un dictateur qui s'adresse à ses sujets*". Malika Sabar, déléguée CGT et secrétaire du CHSCT - sanctionnée l'issue de la réunion du 11 juillet - et Cédric Volait, coordinateur régional CGT santé, donnaient lecture des propositions du directeur général: le personnel jugeait ces avancées "*positives mais insuffisantes*". Aucun poste n'étant créé et la directrice déléguée restant en place. "*Nous resterons à 2 pour 54 lits le soir, heureusement que les familles aident*". C'est à la quasi-unanimité que la poursuite du mouvement était votée avec les mêmes revendications car "*donner les moyens aux établissements de fonctionner, c'est permettre aux anciens de vivre et de vieillir dans la décence et aux personnels de travailler dignement.*"

Gilbert Mathieu

► **Les précisions de la directrice déléguée**: La directrice déléguée, Sarah-Farida Bolf, respecte ce mouvement social et prend acte des revendications et de la souffrance des agents. "***Les effectifs sont fixés par une convention tripartite et je fais au mieux avec les moyens qui me sont alloués***" dit-elle, précisant qu'à son arrivée, en 2015, l'EPS accusait un déficit annuel de 330 000 €. "***En 2016, il n'est déficitaire que de 130 000 €, l'objectif étant un retour à l'équilibre***". Elle assure avoir donné des consignes pour que le personnel nécessaire à la sécurité et au fonctionnement soit présent en permanence dans l'établissement. Quant aux remplacements, elle privilégie le recours à l'extérieur de l'EPS et ne demande des efforts en interne que lorsque cela est vraiment nécessaire. Au sujet de ses rapports avec le personnel, elle est surprise des accusations portées contre son management : "***je n'ai pris aucune sanction depuis mon arrivée, pas même un avertissement ou un blâme. Je reçois le personnel en fonction des possibilités car je travaille également à l'EPS de Thoard et à l'hôpital de Digne, les relations sont empreintes de respect mutuel et de dialogue***". Sur la réunion du 11 juillet, elle nie avoir violemment pris à partie la secrétaire du CHSCT et l'avoir sanctionnée : "***l'évolution de son poste lui avait été signifiée dès le mois d'avril pour des nécessités liées au service. Le directeur général n'est revenu sur ces dispositions que dans un souci d'apaisement***".

Elle précise enfin avoir demandé des moyens humains supplémentaires dans le cadre de la négociation du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens qui encadrera le fonctionnement de l'établissement pour la période 2018-2022.

G.M.